





Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Fonds des municipalités pour la biodiversité : Étude de restauration d'habitats de la rainette faux-grillon

Québec, le 27 janvier 2022 – La Fondation de la faune du Québec et la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) sont heureuses de voir la réalisation d'un des premiers projets dans le cadre du *Fonds des municipalités pour la biodiversité*. Réalisé par Nature-Action Québec (NAQ) pour le compte de la Ville de Brossard, le projet *Étude de restauration d'habitats de la rainette faux-grillon* vise à identifier, cibler et planifier la restauration d'étangs vernaux potentiels pour la rainette faux-grillon. Ce projet s'intègre dans un projet plus large de restauration de milieux humides pour contrer les modifications anthropiques du milieu et son envahissement par les plantes exotiques.

Situé dans le Bois de Brossard, sur un terrain de la Ville de Brossard, le territoire ciblé par le projet est une mosaïque de milieux humides, de peuplements forestiers matures, de jeunes peuplements et de friches. Le territoire, d'environ 10 ha, a subi de nombreuses modifications : changement de l'écoulement du réseau hydrographique, remblayage de milieux humides, transformation des peuplements végétaux, etc. Une importante partie de ce territoire est une ancienne frênaie humide que l'agrile du frêne a progressivement détruite et ouverte. Cette ouverture du couvert forestier pourrait être propice pour la rainette faux-grillon, mais les espèces végétales envahissantes présentes à proximité (phragmite, nerpruns bourdaine et cathartique) menacent d'assécher les milieux humides.

La rainette faux-grillon, une espèce désignée vulnérable au Québec, est présente dans le Bois de Brossard. La restauration de milieux humides, notamment des étangs vernaux, pourrait augmenter la superficie de son habitat et ainsi favoriser son rétablissement. Pour ce faire, NAQ a entrepris de réaliser une étude afin d'identifier, dans un premier temps, des zones d'habitat potentiel pour la rainette à partir de données topographiques, hydrologiques et biologiques. Par la suite, l'organisme identifiera les dégradations et les menaces qui empêchent certains étangs d'être fonctionnels. Ce travail devrait permettre de planifier des mesures de restauration et d'aménagement afin de rendre ces habitats fonctionnels pour la rainette faux-grillon. Le défi est de proposer des aménagements qui tiennent compte des besoins de la rainette et des menaces que représentent les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire.

« Ce projet est très important du point de vue de la biodiversité, car il va contribuer au rétablissement d'une espèce vulnérable. Nous sommes fiers de voir que la Ville de Brossard a choisi d'investir pour son environnement et pour le maintien de la biodiversité du Québec », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement à la Fondation de la faune du Québec.

« Ce projet est une formidable occasion pour Nature-Action Québec de développer ses connaissances par rapport à la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce fragile qui nous tient particulièrement à cœur depuis plusieurs années. Les pressions sont fortes sur ses habitats dans







le sud de la province et il y a beaucoup à faire pour la protéger et assurer sa survie à long terme », explique Romy Bazo, cheffe du service Acquisition, gestion et mise en valeur des milieux naturels de Nature-Action Québec.

Rappelons que le Fonds MB permet aux municipalités et aux villes de contribuer efficacement aux grands défis environnementaux par la réalisation de projets de protection et d'amélioration des milieux naturels sur leur territoire. En adhérant au Fonds, elles s'engagent pour la biodiversité en mettant de côté l'équivalent de 1 \$ par ménage pour des fins d'aménagement, de restauration, ou de protection de milieux naturels. Grâce à l'appui du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et la Fondation de la faune du Québec, ce montant est bonifié d'une somme équivalente. Les projets doivent répondre aux critères des programmes d'aide financière de la Fondation de la faune du Québec.

Pour en savoir plus sur le *Fonds des municipalités pour la biodiversité*, <u>suivez ce lien</u>. Pour voir la liste complète des villes adhérentes, <u>suivez ce lien</u>.

- 30 -

La <u>Fondation de la faune du Québec</u> a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations

Christine Bélanger
Gestionnaire principale, programmes et développement
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 123
christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca